DOSSIER DE PRESSE

FORUM DEPARTEMENTAL
PAROLE ET POUVOIR D'AGIR
DES USAGERS EN SANTÉ MENTALE

Jeudi 17 janvier 2019, de 9h à 17h
Espace Saint-Jean, Melun

« Permettre à chaque Francilien d'être acteur de sa santé et des politiques de santé » est l'un des axes du Projet régional de santé 2018-2022 (PRS2). L'objectif est de développer le pouvoir d'agir des usagers à titre individuel et collectif. C'est ce que l'on appelle aussi « l'empowerment » : faire en sorte que les citoyens soient davantage en capacité de décider, d'agir pour leur santé et d'influencer leurs conditions de vie, de façon à contribuer à l'amélioration de l'état de santé physique et mentale.

Pour contribuer à la mise en œuvre de cet objectif, la Formation spécifique organisant l'expression des usagers et la Commission spécialisée en santé mentale du Conseil Territorial de Santé de Seine-et-Marne ont décidé d'organiser une journée relative à la parole et au pouvoir d'agir des usagers en santé mentale.

Le Conseil territorial de santé de Seine-et-Marne : instance de démocratie en santé
Instance de concertation de la démocratie en santé, le Conseil territorial de santé remplace, depuis la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016, la conférence de territoire.
Disposant de prérogatives renforcées, le Conseil comporte en son sein une Commission spécialisée en santé mentale et une Formation spécifique organisant l'expression des usagers. Il a notamment vocation à permettre la prise en compte dans les politiques territoriales de santé, de l'expression des acteurs du système de santé et notamment celle des usagers. Il est présidé par Mme Geneviève SERT, vice-présidente du Conseil départemental en charge de la formation supérieure, professionnelle et de la présence médicale.

Ce forum départemental est une étape importante du projet territorial de santé mentale (PTSM) de Seine-et-Marne, dont les travaux ont été lancés fin 2018. L'implication des citoyens et des usagers dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques territoriales de santé permet de mieux les adapter à leurs besoins : le projet territorial de santé mentale prendra en compte les recommandations formulées au cours de la journée par les usagers et les intervenants.

Le projet territorial de santé mentale de Seine-et-Marne *(PTSM) a été lancé avec les acteurs de santé du territoire le 19 décembre 2018. Piloté par la Commission spécialisée en santé mentale du Conseil territorial de santé présidée par le Dr Isabelle LATINIS-HERITIER, pédopsychiatre au Grand Hôpital de l'Est Francilien, son objectif est d'améliorer la prise en charge et la qualité de vie des personnes souffrant de troubles psychiques et/ou en situation de handicap psychique.*
Promouvoir une attention systématique à la parole des usagers et à l'augmentation de leur pouvoir d'agir à tous les niveaux du parcours de soins et d'accompagnement est un enjeu du projet territorial de santé mentale de Seine-et-Marne. L'organisation de ce forum départemental « Parole et pouvoir d'agir en santé mentale » est ainsi un jalon essentiel de son élaboration.
En annexe : l'élaboration du PSTM de Seine-et-Marne

Le forum départemental permet aussi de faire le lien avec la dimension « Créer une dynamique de soutien par les pairs » du projet « une réponse accompagnée pour tous ». Au sein de ce projet, le changement des pratiques attendu de la part des institutions médico-sociales nécessite la prise en compte par le système de santé des atouts de la pair-émulation. Au cours du forum, seront présentées les pratiques qui émergent dans le département en matière de pair-émulation, notamment soutenues et diffusées par la Maison départementale des personnes handicapées.

Une réponse accompagnée pour tous : démarche partenariale dans le département de Seine-et-Marne
Ce projet initié en Seine-et-Marne suite au rapport de Denis Piveteau « Zéro sans solution : le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches » (2014), est déployé par l'ARS, le Conseil départemental, la Maison départementale des personnes handicapées et l'Education nationale. L'objectif poursuivi est multiple :
- *une meilleure prise en compte des situations individuelles des personnes handicapées, y compris dans les situations les plus complexes ;*
- *une adaptation de l'offre et des pratiques pour mieux accompagner les personnes.*

Parmi ces pratiques, la pair-émulation permet de définir des modalités de mobilisation des personnes handicapées et de leurs associations représentatives pour contribuer à l'expression et à la mise en œuvre des projets de vie.

Le forum départemental est le premier évènement public en santé mentale organisé sur le territoire seine-et-marnais depuis plusieurs années. Les thèmes embrassés sont volontairement larges afin de promouvoir les différentes formes d'implication des usagers en santé mentale. Il s'adresse aux professionnels de santé, aux partenaires institutionnels, aux usagers, aux adhérents, aux patients et à tous ceux qui souhaitent s'informer et échanger sur la parole et le pouvoir d'agir en santé mentale. Il a pour objectifs de :
- Sensibiliser les professionnels de santé à l'intérêt de prendre en compte les savoirs expérientiels de l'usager : le partenariat avec l'usager ne doit être vu ni comme une contrainte, ni comme une concession ; il s'inscrit dans une volonté d'humanisation et d'amélioration de la qualité des soins de santé ;
- Valoriser auprès des usagers du système de santé eux-mêmes leur implication et leur pouvoir d'agir en santé mentale : promouvoir les voies par lesquelles les personnes

concernées par la santé mentale peuvent devenir acteurs dans la résolution des problèmes qui les affectent et plus largement dans leur relation à la société ;
- Contribuer à sensibiliser le grand public à la santé mentale, afin de lutter contre la discrimination et la stigmatisation des personnes souffrant de troubles psychiques.

Ce forum départemental « Parole et pouvoir d'agir des usagers en santé mentale » découle du travail conjoint des acteurs institutionnels, des acteurs du terrain et les usagers eux-mêmes : 86 personnes contribuent à son organisation.

Les acteurs qui contribuent à l'organisation de ce forum départemental

L'évènement compte **86 personnes organisatrices ou intervenantes**

Les GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) et leurs adhérents ou gemmeurs.

Ce sont des espaces d'accueil conviviaux, d'écoute et d'échange pour lutter contre le phénomène d'isolement, et favoriser l'épanouissement individuel et collectif en donnant aux adhérents la possibilité de prendre des initiatives et des responsabilités. L'organisation et le fonctionnement des GEM sont fondés sur les idées et les compétences des adhérents, avec le soutien d'animateurs salariés et de toutes personnes intéressées (stagiaires, volontaires).Les GEM sont des espaces de reconnaissance et de valorisation. Ils permettent aux personnes concernées de s'inscrire dans une réalité de vie qui leur appartient.

On compte 9 GEM en Seine-et-Marne, majoritairement pour un public ayant des troubles psychiques ; 4 GEM incluent les personnes avec des lésions cérébrales acquises.

Monsieur Vicente Olivier, gemmeur, a réalisé l'illustration ci-contre spécifiquement pour le Forum départemental de Seine-et-Marne.

L'association Œil du monde en collaboration avec le GEM Embellie ont réalisé des interviews-témoignages des gemmeurs Seine-et-Marnais sur l'empowerment et la parole en santé mentale ; vidéo diffusée au forum suivi de débats avec le public.

Des usagers gemmeurs, pairs aidants, musiciens ….

Un patient expert, un médiateur de santé pair, des patients, des pairs aidants….

Des structures médicosociales 77 : SAVS, SAMSAH, COS, ESAT,…..

Des structures sanitaires : la SPASM, la Clinique Ange gardien, le GHEF, le CHSSM, le GHSIF

Des associations : UNAFAM, PSYCOM, Schizo ? ….oui, …

CULTURE ET SANTE : dispositif régional Culture & Santé, porté en partenariat par l'ARS, la DRAC Ile-de-France et l'association Arts et Santé La Manufacture, favorise le développement de propositions artistiques et culturelles pour les personnes accueillies dans les structures de santé, leurs proches et les personnels depuis 2004.

MDPH : déploiement du dispositif de pair-aidance en Seine-et-Marne par des formations vers les professionnels pour agir sur les représentations, et des formations de pairs-aidants pour valoriser la capacité d'agir.

MeHandYou (Croix rouge française) : accompagnement par l'intelligence collective ou autonomisation personnelle et dynamique de pair-émulation.

Mais également la CCOMS Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale, la DIHAL (Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement), Advocay France…

Organisation

Accueil et émargement réalisé par l'association SiTBénévol, Fondation des Amis de l'Atelier : dispositif qui propose, accompagne et sécurise des actions de bénévolat pour des personnes en situation de handicap psychique et/ou mental en prenant en compte leur fragilité, leurs compétences et leurs envies, pour une meilleure inclusion sociale et une déstigmatisation du handicap.

Buffet organisé par les travailleurs de l'ESAT (Établissement et service d'aide par le travail) I.M.O., dit "Hors les Murs" car il n'a pas d'ateliers de production. Les usagers travaillent dans des entreprises privées ou des administrations publiques partenaires, sous contrat de mise à disposition reconductible, et sous la responsabilité de l'ESAT I.M.O.

L'élaboration du projet territorial de santé mentale de Seine-et-Marne

Le projet territorial de santé mentale de Seine-et-Marne (PTSM) a été lancé avec les acteurs de santé du territoire le 19 décembre dernier. Son objectif est d'améliorer la prise en charge et la qualité de vie des personnes souffrant de troubles psychiques et/ou en situation de handicap psychique.

Les acteurs du territoire vont se réunir en groupes de travail afin d'affiner l'état des lieux et élaborer des actions à mettre en œuvre afin d'améliorer la prise en charge et la qualité de vie des patients et usagers.

Les axes de travail identifiés sont les suivants :

1/ Les ressources humaines en santé mentale et la démographie des professionnels de santé hospitaliers et libéraux

Face aux difficultés à attirer des médecins psychiatres en Seine-et-Marne, quelles seraient les voies d'amélioration et les pistes de travail en termes notamment de stratégie de déploiement d'organisations professionnelles fondées sur les coopérations interprofessionnelles ?

2/ La santé mentale des enfants et des adolescents

La précocité du repérage et des interventions auprès des enfants et des adolescents favorise l'amélioration de la santé mentale tout au long de la vie. Dans un département particulièrement jeune (28% des Seine-et-Marnais ont moins de 20 ans), comment améliorer le repérage précoce et la coordination de l'ensemble des acteurs qui interviennent auprès des enfants et des adolescents : familles, éducation nationale, milieu associatif, professionnels de santé, structures médico-sociales, aide sociale à l'enfance, justice… ?

L'un des objectifs retenu est de faire en sorte que tous les jeunes du département puissent bénéficier d'une prise en charge de type Maison des adolescents.
Le dispositif de Maison des adolescents assure l'accueil des jeunes et de leur entourage familial, et apporte un soutien et une expertise aux professionnels intervenant dans le champ de l'adolescence. Il anime ainsi le réseau des professionnels. La force de ce dispositif réside dans sa capacité à coordonner l'ensemble des acteurs de la santé et du bien-être des jeunes, et à articuler les prises en charge psychique, somatique, éducative, sociale.
Il a vocation également à développer une politique de prévention relative aux sujets qui concernent les jeunes : addictions, sexualités, harcèlement, hygiène de vie.
Il existe une Maison des adolescents dans le nord du département, ADOBASE portée par Grand Hôpital de l'Est Francilien (GHEF). L'objectif est de déployer ce dispositif sur l'ensemble du département.

3/ Précarité et santé mentale

Comment mobiliser plus efficacement l'ensemble des acteurs de la lutte contre la précarité et de la santé mentale ?
Les troubles psychiques sont surreprésentés au sein de la population en situation de précarité. Non seulement les pathologies psychiatriques sont facteur de précarisation des personnes, mais les personnes confrontées à la grande exclusion sont également davantage exposées au risque de souffrance psychique.

Des travaux ont été engagés sur la commune de Melun autour de la question du logement des usagers de la psychiatrie en partenariat avec les équipes du Groupe hospitalier Sud Ile-de-France. Quels enseignements peut-on en tirer ? Dans quelle mesure cette expérience est déployable sur le territoire seine-et-marnais ?

4/ Le premier recours aux soins et la prise en charge des urgences

Les médecins généralistes (médecins de ville et/ou permanence des soins ambulatoires) sont les premiers interlocuteurs des personnes souffrant de troubles psychiques. D'autres acteurs peuvent être sollicités : les pompiers (18), le SAMU (15), la police (17), les services d'urgence. Comment mieux les articuler avec les professionnels de la santé mentale et améliorer la réponse apportée aux patients ?

5/ La santé mentale des personnes âgées et le vieillissement des personnes avec troubles psychiques

Le vieillissement est souvent associé à la poly-pathologie du sujet âgé, à la maladie d'Alzheimer et aux maladies apparentées. La question est également celle de l'avancée en âge des personnes avec des troubles psychiques. Quels équipements existent sur notre territoire (dédiés ou non dédiés) en matière de gérontopsychiatrie ? Quels seraient les axes d'amélioration ? Afin de mieux répondre aux besoins des personnes vieillissant avec un trouble mental sévère et persistant, quelles réponses coordonnées seraient à mettre en œuvre entre le domicile, le secteur médico-social et le secteur psychiatrique ?

6/ Les addictions et la santé mentale

Alors que la corrélation entre troubles psychiatriques et addictions est à la fois fréquente et prégnante, leur prise en charge est souvent cloisonnée. Sont constatées des difficultés de repérage, de diagnostic et de prise en charge avec peu de demandes des usagers concernés, un rejet et une stigmatisation, une difficulté à considérer les deux aspects de concert avec le risque d'exclure/minimiser l'un des aspects.
Comment travailler sur des objectifs communs et mettre au centre la notion de qualité de vie et de mieux-être en s'appuyant sur des modèles communs : le rétablissement, la pair-aidance, …? Comment valoriser les actions de coopération des acteurs et le renforcement des partenariats pour aller vers des approches intégrées et la transdisciplinarité des équipes ?

7/ La réhabilitation psycho-sociale : comment moderniser l'offre d'accompagnement pour les personnes souffrant d'une maladie mentale

Les limitations vécues par les personnes présentant un trouble mental sévère et persistant peut les conduire à vivre des restrictions d'activités et de participation sociale constitutives d'une situation de handicap psychique. Au-delà du traitement de la pathologie psychiatrique elle-même, les soins de réhabilitation psycho-sociale ont fait la preuve de leur efficacité pour améliorer la qualité de vie et l'insertion sociale et professionnelle des personnes. Comment améliorer l'offre de soins de réhabilitation psycho-sociale qui est insuffisante en Seine-et-Marne ?

Les équipes du Grand hôpital de l'Est Francilien mènent un travail concernant les meilleures voies possibles pour continuer à mobiliser les projets des personnes hospitalisées de manière prolongée en psychiatrie. Quels enseignements peut-on tirer de cette expérience ? Dans quelle mesure cette expérience est déployable sur le territoire seine-et-marnais ?

Promouvoir une attention systématique à la parole des usagers et à l'augmentation de leur pouvoir d'agir à tous les niveaux du parcours de soins et d'accompagnement est un enjeu du projet territorial de santé mentale de Seine-et-Marne. L'organisation de ce forum départemental « Parole et pouvoir d'agir en santé mentale » a vocation à valoriser le savoir expérientiel des patients et usagers, et à les impliquer dans l'élaboration du projet territorial.

ATELIERS-DEBATS (amphithéatre sous-sol)

9h Accueil

9h20 Ouverture de la journée

Dr Latinis-Héritier, Coordinatrice et Chef de service du département de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent au GHEF, site MLV et Présidente de la Commission Spécialisée en Santé Mentale du Conseil Territorial de Santé de Seine-et-Marne

9h30 Savoir expérientiel : la place des usagers dans les pratiques

- Y-a-t-il une loi du silence en psychiatrie ?
  M. Monnier, Vice-président de l'UNAFAM, Président de la Commission départementale des soins psychiatriques, Vice-président de la commission des usagers du Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne
- Empowerment des usagers dans la formation des soignants en santé mentale par F. Laouas, Cadre de santé SPASM Chantemerle
- Comment l'éducation thérapeutique des patients active-t-elle la parole des usagers ? - Dr Mahmoudi, Clinique Ange Gardien
- Vous avez dit « patient expert » ?
  E. Salat, Patient Expert, Ingénieur Pédagogue, Coordinateur des enseignements du DU démocratie en Santé
- Retour d'expérience d'un médiateur de santé pair
  P. Maugiron, Médiateur de santé pair et coordinateur pédagogique à l'université de Bobigny Paris 13

Modérateur : Dr Gilbert, conseillère médicale de la délégation départementale 77

11h45 « Pair aidance » de l'idée à la mise en œuvre ...

- Présentation de la dynamique d'accompagnement et de soutien par les pairs en Seine et Marne : Michel Champeau, Responsable mission Partenaires MDPH accompagné de pair- animateurs

Modérateur : L.Boutet, Directeur SAVS-SAMSAH, ESAT IMO, Résidence accueil La Plaine "Les Amis de Germenoy"

12h45 Déjeuner sur place (sur réservation)

14h00 S'ouvrir à la musique avec le groupe "Psy'nCo"

- MJC Pontault : musiciens usagers

14h30 L'inclusion et le pouvoir d'agir dans la cité

- Recherche-action participative en santé mentale : enjeux de reconnaissance et de prise en compte de la parole des personnes dites handicapées psychiques par les décideurs publics. J.Tendero, B. James Chercheurs-acteurs et I.Maillarad, Docteure en sociologie, Advocacy
- Développer le travail pair dans le champ de la veille sociale, de l'hébergement et du logement par L. Loubier, cheffe de projet Hébergement/Logement à la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement
- L'inclusion professionnelle progressive ou comment retrouver son pouvoir d'agir par G.Cheron, Chargé d'insertion à ESAT I.M.O accompagné d'un bénéficiaire
- MeHandYou, l'accompagnement par l'intelligence collective, une histoire d'empowerment - V.ABBONDANZA, chef de projet
- Etude qualitative des attentes et usages des m-Health par l'ensemble des parties prenantes (EQUME) V. Demassiet Consultant CCOMS (sous réserve) et J-M Albouy, utilisateur actif sur la conception et l'utilisation d'un carnet de bord numérique pour gérer la bipolarité

Modérateur : L. Gibey Mosbahi, Directrice du CREAI Ile-de-France

16h30 Conclusion de la journée : De la nécessité d'agir ensemble, quelles propositions pour le Projet Territorial de Santé Mentale ?
Tim Greacen, Docteur en psychologie, Directeur de recherche de l'Ets Maison Blanche, Auteur, Président du groupe de réflexion en santé mentale de la CRSA Idf

FORUM (salles du 2ème étage)

Tout au long de la journée, des **stands,** des **présentations,** des **films,** des **témoignages,** des **expositions,** des **ateliers** pour rencontrer et faire connaitre les ressources présentes sur le département.

10h30 Témoignage d'un usager - **UNAFAM**

11h30 & 14h Atelier PSYCOM (groupe de 20 pers maximum) « Stigmatisation et rétablissement » et diffusion du clip « **Cosmos Mental** »

11h30 Vidéo Guide des bonnes pratiques en santé mentale par **ADVOCACY**

12h30 à 15h Interviews-témoignages des usagers par l'association « **Œil du monde** et en collaboration avec le **Gem Embellie**

15h Présentation des actions « **Culture et santé** » en vidéo